

IHEDN : vision présidentielle de la défense et de ses moyens



Le président de la République, François Hollande, a réaffirmé, le 24 mai 2013 à Paris, la nécessité d'une défense forte pour la sécurité de la France et répondre aux attentes de ses alliés, en vue de préserver la paix dans le monde.

Son intervention s'est déroulée devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), en présence du gouvernement, des Commissions parlementaires de la défense et des affaires étrangères et du corps diplomatique. François Hollande a commencé par rendre hommage au professionnalisme, à l'efficacité et au dévouement des personnels militaires et civils de la défense. Il a rappelé la responsabilité de la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et son idéal de paix comme pays fondateur de l'Union européenne. La France, dit-il, est dépositaire, par son histoire, d'une capacité

militaire et diplomatique qu'elle met au service de ses propres intérêts, « *et nous devons les revendiquer* », du droit international et de la légitimité. « *Chef de l'Etat, chef des armées, il me revient de définir les orientations d'une politique de défense qui réponde à ces questions. Cette charge, je l'assume depuis le premier jour où j'ai pris mes fonctions* ». Cette charge l'a conduit à décider le retrait, effectif depuis le 15 décembre 2012, des troupes combattantes en Afghanistan et l'engagement de forces armées au Mali en 2013, en raison du risque pour le Sahel et la sécurité de la France. Les troupes françaises resteront au Mali et autour du Mali, « *car nous n'en avons pas fini avec le terrorisme* », a déclaré le président. « *Le combat contre le terrorisme, est un combat où tous les pays doivent être parties prenantes. Nous devons apporter tout notre soutien à ces pays d'Afrique de l'Ouest qui sont confrontés à ce fléau* ».

Contexte géopolitique. Les Etats-Unis se désengagent des théâtres où ils s'étaient impliqués ces dernières années. Face à la récession économique, plusieurs pays européens réduisent leur effort de défense. En revanche, les pays émergents d'Asie-Pacifique, dont le poids économique se renforce, dépensent plus dans le domaine militaire que ceux de l'Union européenne. Les révolutions arabes, qui avaient suscité de grands espoirs, soulèvent désormais de lourdes inquiétudes. L'instabilité de la Libye menace ses voisins et l'Europe toute proche. Le conflit interne syrien a pris une telle ampleur, que la France et ses alliés sont obligés de chercher une solution politique, indique le président, et qu'aucune option n'est écartée « *si l'usage des armes chimiques était bien établi* ». Malgré son développement incontestable, l'Afrique se trouve confrontée à une insécurité grandissante. Enfin, la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs menace l'équilibre de régions entières, « *comme nous le constatons avec l'Iran et la Corée du Nord* ». S'y ajoutent le terrorisme, les trafics de drogue et d'armes et les cyberattaques.

Protection, projection et dissuasion. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, rendu public le 29 avril, sera prolongé par une loi de programmation militaire qui fixera les moyens à consacrer. La protection du territoire et de la population, en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer, qui exige permanence, vigilance et réaction, implique la disponibilité des forces terrestres, aériennes et maritimes ainsi que celles de sécurité intérieure et de sécurité civile. Les forces projetables, à l'initiative de la France ou en coalition, compteront 66.000 soldats, le groupe aéronaval autour du porte-

avions *Charles-De-Gaulle* et des capacités amphibies et sous-marines. Les moyens aériens assureront l'appréciation de situation et la frappe dans la profondeur. Les personnels engagés bénéficieront d'une protection juridique élargie. « *Les ministères de la Défense et de la Justice y travaillent, pour que nul ne puisse être inquieté par une participation à une opération extérieure* ». La dissuasion nucléaire, dont la crédibilité doit être assurée, protège de toute agression ou de tout chantage menaçant les intérêts vitaux de la France. Gage de souveraineté, « *elle donne au président une liberté d'action* ». Elle convainc tout adversaire de ne pas s'en prendre à la France au risque de dommages considérables pour son territoire. Fondée sur la stricte suffisance, cette doctrine « *permet à la France d'être à l'initiative en matière de désarmement nucléaire, sans mettre en péril notre propre dissuasion* ». L'innovation et la recherche ont permis de réaliser des économies substantielles sur les programmes de la dissuasion, qui représentent 11 % du budget annuel de la défense. Ce pourcentage, n'est pas jugé excessif par le chef des armées : « *J'ai donc pris la décision de conserver les deux composantes, océanique et aéroportée* ».

Equipements. A l'horizon 2025-2030, les forces armées seront dotées de matériels adéquats pour remplir leurs missions : drones de surveillance et de combat, avions de transport A400M et de ravitaillement en vol MRTT, missiles antinavires légers, frégates multirôles FREMM et véhicules blindés VBMR. Les programmes en cours seront poursuivis : avions Rafale, hélicoptères d'attaque Tigre et de transport NH90, sous-marins d'attaque Barracuda et système Félin pour les fantassins. La politique spatiale sera renforcée. Les crédits consacrés au renseignement, à la police et à la justice seront accrus. L'industrie de défense nationale sera préservée et l'effort de recherche et développement maintenu à un haut niveau. L'Europe de la défense sera relancée avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne, mais aussi la Belgique, l'Italie, l'Espagne et l'Europe de l'Est.

Financement. Quoique la défense reste un investissement lourd, l'intérêt national exige de préparer le pays à relever les défis qu'il peut rencontrer dans les dix prochaines années, souligne le chef de l'Etat. « *Le budget sera fixé en 2014 à 31,4 Md€, c'est-à-dire exactement le même montant qu'en 2012 et 2013. Pour l'ensemble de la période 2014-2025, nos forces disposeront de 365 Md€, dont 179,2 Md€ pour la période 2014-2019. Le « virgule 2 milliard » donne une forme d'engagement* ». Au terme de la loi de programmation militaire 2014-2019, les effectifs du ministère de la Défense seront réduits de 24.000 hommes

supplémentaires pour atteindre de l'ordre de 250.000 personnels précise François Hollande. La France disposera pourtant des effectifs les plus élevés d'Europe, combinés à sa dissuasion et sa capacité d'intervention et d'action. « *C'est un pays qui a de l'influence. C'est un pays qui peut parler, car il a les moyens de se faire respecter* ».

Loïc Salmon

Présidentielle 2012 : l'enjeu de la défense

L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a pour missions de développer l'esprit de défense et sensibiliser aux questions internationales. Les sessions nationales (cursus long) réunissent les responsables de haut niveau de la fonction publique civile et militaire ainsi que différentes catégories socioprofessionnelles, français et étrangers, en vue d'approfondir en commun leurs connaissances des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.